

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 19 février 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 115 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - Colette BABOUCHE - René BACCINO - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Nicole BOUILLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nourati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - José GONZALES - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Martine MATTEI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINE - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Daniel NAVARRO - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Elisabeth PHILIPPE - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Marine PUSTORINO - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Marie-Josée BATTISTA représentée par René BACCINO - Mireille BENEDETTI représentée par Nathalie LAINE - Jean-Louis BONAN représenté par André GLINKA-HECQUET - Patrick BORE représenté par Roland GIBERTI - Vincent GOMEZ représenté par Bernard MARTY - Régine GOURDIN représentée par Andrée GROS - Eric LE DISSES représenté par Véronique PRADEL - Christophe MASSE représenté par Josette FURACE - Florence MASSE représentée par Marc LOPEZ - Guy MATTEONI représenté par EMMANUELLE SINOPOLI - Patrick MENNUCCI représenté par Samia GHALI - Lisette NARDUCCI représentée par Michel DARY - Jérôme ORGEAS représenté par Danielle MILON - Christyane PAUL représentée par Maxime TOMMASINI - Claude PICCIRILLO représenté par Anne DAURES - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Nathalie SUCCAMIELE représentée par Martine GOELZER - Dominique TIAN représenté par Laure-Agnès CARADEC.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Mireille BALOCCO - Michel CATANEO - Yann FARINA - Laurent LAVIE - Karim ZERIBI.

Signé le 19 Février 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 20 février 2015

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

PEDD 056-739/15/CC

■ Approbation de la revalorisation de l'opération pour le renforcement de la liaison en eau potable entre Carry le Rouet et Sausset les Pins.

DEASV 15/12547/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Par délibération n° AGER 018-183/11/CC du 28 mars 2011, le Conseil de Communauté a approuvé l'affectation d'une opération pour le renforcement de la liaison en eau potable entre Carry le Rouet et Sausset les Pins.

Afin de réaliser ces travaux plusieurs solutions ont été envisagées.

La solution retenue consiste à implanter la canalisation DN 600 mm le long de la voie rapide « Côte Bleue », dans la bande d'arrêt d'urgence, côté falaise.

Les études réalisées par le maître d'œuvre pour cette opération ont confirmé que l'estimation initiale était insuffisante au regard de l'ensemble des travaux à réaliser. L'estimation initiale provenait d'un document directeur datant de 2006, et n'avait pas fait l'objet d'investigation de terrain.

En outre, le Conseil Général des Bouches du Rhône, gestionnaire de la voie, a imposé des prescriptions à savoir une meilleure signalisation pour la sécurité des automobilistes, une réfection complète des voiries impactées par le projet, le terrassement au plus près de la falaise dans un terrain dur et l'évacuation des déblais avec remplacement par des matériaux de qualité.

La prise en compte de ces contraintes rend nécessaire l'ajustement financier de l'opération.

En conséquence, il est nécessaire de revaloriser l'opération 2011/00159 qui passe de 3 344 481,61 euros H.T à 6 500 000 euros H.T.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération n° AGER 018-183/11/CC du 28/03/2011, relative à l'affectation d'une opération pour le renforcement de la liaison en eau potable entre Carry le Rouet et Sausset les Pins.

Sur le rapport du Président,

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,
Considérant**

- La nécessité de revaloriser de 3 155 518,39 euros H.T l'opération 2011/00159 pour la réalisation du renforcement de la liaison en eau potable entre Carry le Rouet et Sausset les Pins.

**Signé le 19 Février 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 20 février 2015**

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la revalorisation de l'opération 2011/00159 portant sur la réalisation du renforcement de la liaison en eau potable entre Carry le Rouet et Sausset les Pins.

L'opération passe de 3 344 481,61 euros H.T à 6 500 000 euros H.T.

Article 2 :

Les crédits de paiement affectés à cette opération seront inscrits au budget Eau - sous politique F170 – natures 2031 et 2315.

L'échéancier prévisionnel des crédits s'établit comme suit:

Année 2015 : 20 000 euros HT

Année 2016 : 2 600 000 euros HT

Année 2017 : 3 700 000 euros HT

Article 3 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant, est autorisé à solliciter des aides financières auprès de l' Union européenne, l'Etat, de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, du Département des Bouches du Rhône, de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, et de tout autre organisme et à signer tout document y afférent pour la réalisation de cette opération.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué aux
Equipements communautaires
Eau - Assainissement

Roland GIBERTI

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Propreté Environnement Développement
durable

Albert LAPEYRE

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER

Signé le 19 Février 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 20 février 2015